

R A P P O R T

de l'année 1957/58

Après quelques modifications du point de vue organisation, le Deutsches Filmarchiv, institué en 1956, a poursuivi son travail dans un cadre modeste, de sorte que les buts de cette association ont pu être atteints selon les statuts et les règlements de la F.I.A.F. Ses moyens financiers ne lui permettront pas, pour le moment, une activité de plus vaste envergure. Néanmoins la subsistance du Deutsches Filmarchiv est assurée par la décision de l'Association allemande des Producteurs et Distributeurs, selon laquelle une copie de chaque film de production allemande ou internationale, présentée en République Fédérale d'Allemagne, sera mise à la disposition de notre Archive.

Dans une convention faite entre les Archives Fédérales (Bundesarchiv) à Coblenz et le Deutsches Filmarchiv, il fut fixé que celui-ci collectionnera non seulement des films de caractère artistique, mais également des documentaires pourvu qu'ils possèdent une valeur particulière du point de vue filmique, tandis que celles-là rassembleront des films d'intérêt politique.

Au cours de cette année écoulée, le Deutsches Filmarchiv organisa, une fois de plus, lors du Festival International du Film à Berlin, une Revue rétrospective qui a été tout particulièrement appuyée par la Cinémathèque Française et le Danske Film-museum. Quelques films du Deutsches Filmarchiv furent présentés à l'exposition "60 ans d'évolution cinématographique" (60 Jahre Film) à Munich, au début de l'année 1958. En collaboration avec la Cinémathèque de Belgique et le Danske Film-museum, le Deutsches Filmarchiv a contribué au programme de la Semaine de Musique Internationale à Darmstadt, en organisant une soirée, dédiée à la musique du film, pour laquelle il a fourni plusieurs copies de film.



Les projections de films dans les universités allemandes ont causé de certaines difficultés. A plusieurs reprises déjà, il a été porté à notre connaissance que, au cours de ces années passées, les ciné-clubs auprès des universités n'ont pas tenu compte des statuts de la F.I.A.F. D'ailleurs il est extrêmement difficile de surveiller la bonne marche de ces projections. Des incidents récemment survenus à ce sujet nous ont amené à nous déclarer, lors d'une réunion de recteurs des universités de République Fédérale, pour la dissolution de ces organismes dits "Film-Arbeitsgemeinschaften". Cette action est actuellement en cours. Le Deutsches Filmarchiv a fait part aux recteurs qu'il sera disposé à appuyer le travail scientifique en prêtant des copies, à condition pourtant, que ces copies ne seront projetées que dans les cours réguliers et devant des étudiants régulièrement inscrits.

Un autre point de difficultés s'est présenté par l'activité illicite de quelques anciens étudiants qui hors des universités essayent de faire des affaires avec des copies. Nous prions donc les membres de la F.I.A.F. de nous signaler chaque cas où une copie provenant de République Fédérale est offerte en vente, comme il a été déjà fait dernièrement par la Cinémathèque de Belgique. L'offre de la copie UNHEIMLICHE GESCHICHTEN donna lieu à une procédure juridique contre un ancien étudiant qui est toujours en cours. De même, nous vous prions de renvoyer toute association, institution ou université relevant de notre domaine exclusif au Deutsches Filmarchiv, étant donné que leurs activités ne pourront jamais être contrôlées ou jugées depuis l'étranger.

Pour les projections organisées par l'Association des Ciné-Clubs allemands (Verband der deutschen Film-Clubs e.V.), le Deutsches Filmarchiv n'a prêté que les copies de deux films. Les Ciné-Clubs préfèrent projeter les films nouveaux du programme régulier de distribution, lesquels leurs sont fournis directement par les distributeurs. D'ailleurs les Ciné-Clubs



allemands sont en train de faire des demandes pour obtenir des licences en vue de prêter des copies eux-mêmes. Cette activité ne correspond plus au caractère d'une association reconnue d'utilité publique et est actuellement examinée par les services officiels de l'industrie cinématographique de la République Fédérale.

Le Deutsches Filmarchiv appuie des organisations culturelles en prêtant de ses copies pour leurs congrès. En outre, il a l'intention d'organiser ses propres projections dans différentes villes de République Fédérale devant un cercle d'amis dont les membres se grouperont de cinéastes, journalistes et de pédagogues intéressés à la matière.

Le Deutsches Filmarchiv remercie très chaleureusement tous les membres de la F.I.A.F. qui, au cours de cette année écoulée, la plus dure quant à notre réorganisation, nous ont fait preuve de leur fidélité inaltérable en nous accordant aide et conseil. Nous espérons fort qu'il nous sera possible de surmonter bientôt toutes ces difficultés causées par la réorganisation de notre Archive et nous nous empressons d'accomplir de notre mieux tous les engagements auxquels notre adhésion à la F.I.A.F. nous oblige.

Pour des raisons de réorganisation, nous prions tous les membres de la F.I.A.F. de ne plus utiliser l'adresse du 'Deutsches Institut für Filmkunde', mais de bien vouloir diriger leur courrier, colis compris, à l'adresse suivante: 'Deutsches Filmarchiv e.V.' Wiesbaden-Biebrich, Schloss ou bien à H.-W. LAVIES, Wiesbaden-Biebrich, Schloss à titre personnel. Merci.